



Service aux Entreprises
pour la Santé au Travail

Communiqué de presse

Paris, le 4 juin 2019

REGARDS SUR LA SANTE AU TRAVAIL

Le médecin du travail, méconnu et mal perçu par les actifs français

- 43 % des actifs se sentent mal informés sur la santé au travail en général
- 59 % des actifs considèrent la médecine du travail comme un service de contrôle
- 82 % d'entre eux iraient voir leur médecin traitant plutôt que la médecine du travail en cas de problème de santé lié au travail

A l'occasion de la 5^{ème} édition des « Lauriers de la prévention » le 13 juin à Paris, le SEST (Service aux Entreprises pour la Santé au Travail) dévoile les résultats exclusifs d'un sondage Odoxa sur le regard que portent les actifs sur la santé au travail en France. Alors que plus de la moitié d'entre eux déclarent souffrir de douleurs et de TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) au travail, 82% des actifs se tournent vers leur médecin traitant plutôt que vers le médecin du travail, lorsqu'ils souffrent de problèmes de santé liés à leur travail. Un résultat qui témoigne de la méconnaissance qu'ont les actifs du médecin du travail, considéré plus comme un contrôleur que comme un conseiller.

« Expliquer le rôle et la palette des interventions des services de santé au travail et changer le regard sur la prévention des risques professionnels en entreprise constituent un de nos grands enjeux. Ces résultats nous confortent dans la conviction que nous avons un rôle important à jouer en termes de pédagogie. Une réforme qui consisterait à fondre l'ensemble des SSTI dans une « agence nationale » contribuerait à semer encore plus le trouble et la méconnaissance de nos métiers et des spécificités des services de santé au travail » commente Hervé RABEC, Directeur général du SEST.

Les médecins traitants privilégiés en cas de problèmes de santé liés au travail

Lorsque l'on demande aux actifs vers quel interlocuteur ils se tourneraient en priorité s'ils souffraient d'une pathologie due à leur travail, ils seraient **82% à avoir le réflexe de s'adresser à leur médecin traitant plutôt qu'à la médecine du travail**. Pourtant, les médecins du travail sont des experts des situations professionnelles pathogènes et eux aussi soumis au secret médical.

Médecine du travail : une perception différente selon la catégorie professionnelle

Quand on les interroge sur ce que la médecine du travail leur évoque, **une large majorité des français la considère davantage comme un service de contrôle des conditions de travail (59%), que de conseil aux entreprises et aux salariés (40%)**. Cette perception est encore plus forte chez les ouvriers puisque les deux tiers d'entre eux (65%) la perçoivent comme un service de contrôle. Seuls les cadres considèrent en majorité (53%) la médecine du travail comme un service de conseil.

L'information sur la santé au travail reste perfectible

Les français ne sont que 56% à estimer être bien informés sur la santé au travail en général. On retrouve des chiffres semblables en ce qui concerne l'information sur les bons gestes et mesures préventives à adopter dans le cadre du travail (58% des actifs) et l'information sur les risques (TMS, risques psycho-sociaux) auxquels ils sont exposés (55% des actifs). La part de ceux se déclarant « très bien » informés sur ces aspects de santé au travail allant seulement de 13% à 16%.

Plus de la moitié des actifs touchés par des TMS liés au travail

Actuellement, 58% des actifs sont ou ont déjà été concernés par des douleurs et des troubles musculo-squelettiques (dos, bras, poignets...) liés à leur travail. Les ouvriers étant la catégorie socio-professionnelle la plus touchée par les TMS (77%).

Une prise de conscience du « coût » de l'absentéisme pour les entreprises

Les salariés comme les employeurs sont très majoritairement conscients de l'importance du « coût » de l'absentéisme au travail pour les entreprises françaises. Ainsi, l'absentéisme est perçu comme ayant un « fort » impact économique sur les entreprises par plus de 3 actifs sur 4 (79%), et même « très fort » pour 38% des chefs d'entreprise/indépendants.

Méthodologie : l'étude « *Regards sur la santé au travail* » pour le SEST, a été réalisée en ligne. Les interviews ont été réalisées du 7 au 9 mai 2019 auprès d'un échantillon de 629 actifs, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.

A propos du SEST

Le SEST est un Service de Santé au Travail Interentreprises (SSTI), dont le siège est basé à Issy-les-Moulineaux (92). Le service compte neuf centres médicaux répartis sur quatre départements : l'Essonne, les Hauts-de-Seine, Paris et le Val-de-Marne. 6 500 entreprises sont adhérentes au SEST, pour un total de 102 000 salariés suivis.

La mission du SEST est d'établir un lien permanent entre l'approche individuelle de l'examen médical et les enjeux de santé collectifs. Le SEST fonde son savoir-faire et son expertise sur une culture et des valeurs fortes, qui contribuent à faire du SEST un « apporteur de solutions de prévention ». Pour en savoir plus : <http://www.sestidf.fr/>

A propos des Lauriers de la Prévention

Parce qu'expliquer le rôle des services de santé au travail et changer le regard sur la prévention des risques professionnels en entreprise constituent un de ses grands enjeux, le SEST (Service aux Entreprises pour la Santé au Travail) remet chaque année les « Lauriers de la prévention ». La 5ème édition des « Lauriers de la prévention » récompensera le 13 juin 2019 à Paris, des entreprises adhérentes du SEST ayant mis en place une politique ou des actions particulièrement innovantes et exemplaires en matière de prise en compte du handicap et des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

Contacts presse

Agence Ozinfos

Léo LEROY et Amine MOUSSAOUI

01 42 85 47 31- 06 27 26 49 64

sest@ozinfos.com